

# L'Écho du Vent

JOURNAL DESTINÉ AUX PARENTS DE L'ÉCOLE DES QUATRE-VENTS



Bienveillance – Estime de soi - Dépassement

*RESTEZ À L'AFFUT !*

*VISITEZ NOTRE SITE WEB OU NOTRE PAGE FACEBOOK !*



<https://cssdn.gouv.qc.ca/quatrevents/>



<https://www.facebook.com/ecoledesquatrevents/>



## Dates importantes

21 mars	Rencontre du conseil d'établissement, 18 h 30
7 et 10 avril	Congés pour tous les élèves et le personnel (congé de Pâques)
11 et 28 avril	Journées de force majeure (tempête) devenues journées de classe

Bienveillance ~ Estime de soi ~ Dépassement

Bonjour chers parents,

Nous entamons le mois de mars après une relâche bien méritée. Profitons de ce regain d'énergie et motivons nos jeunes à être actifs au quotidien afin qu'ils vivent des réussites. En effet, des apprentissages importants, de la consolidation et de la révision seront au menu jusqu'en juin. Avec votre collaboration, nous croyons que chaque élève peut réussir cette 3<sup>e</sup> étape avec fierté.

Merci à vous !



11 et 28 avril 2023

Journées pédagogiques pour cas de force majeure



Prenez note que les journées du 11 et 28 avril 2023 sont devenues des journées de classe en remplacement du 13 et 26 janvier 2023 (tempête). Le 11 avril sera un jour 1 et le 10 avril un jour 10.

## Sondage – Aménagement de la cour d'école

Madame Marie-Claude Lemieux, de l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) de Chaudière-Appalaches collaborer avec l'école des Quatre-Vents pour *Changer votre monde, un geste à la fois*.

Elle nous propose une approche humaine et des services adaptés à notre réalité dans les domaines du loisir, du sport, de l'activité physique, du loisir culturel et du plein air.

Ainsi, dans un souci de collaboration avec les élèves, les parents et le personnel, nous vous demandons de remplir ce court sondage afin de nous partager votre point de vue sur l'aménagement de la cour d'école selon les aires à travailler.

Une première demande de subvention a été faite avant le départ de madame Sherley Bernier. Si le montant est accordé, un professionnel sera engagé ce printemps pour mettre sur pied le devis qui permettra de soumissionner au cours des prochains mois.

Nous vous remercions d'accorder 5 minutes de votre temps afin que ce projet se concrétise prochainement. Dès que nous aurons une réponse du gouvernement, la nouvelle vous sera partagée.

Date limite pour remplir le sondage : Le mercredi 5 avril 2023, 16 h

Lien pour accéder au sondage : [Sondage aux parents - Aménagement de la cour d'école](#)

À 4-vents, on se respecte et on prend soin des gens !

## Vêtements d'extérieur

La température étant changeante, nous vous invitons à prévoir des surplus (mitaines et bas) pour éviter que votre enfant soit mouillé une partie de la journée surtout s'il fréquente



le service de garde. Comme ils sortent plusieurs fois par jour, porter des vêtements secs est plus agréable. Les belles journées s'en viennent. Il vaut mieux enlever une veste ou un chandail qu'avoir froid avec un manteau de printemps moins chaud.



## AUTOBUS SCOLAIRE

Le transport scolaire est mis à la disposition des élèves pour assurer leurs déplacements vers l'école dans le **respect** et de façon **sécuritaire**. Par conséquent, il est attendu qu'ils respectent les règles de conduite et les procédures liées au transport scolaire. Elles sont les mêmes que celles de tous nos établissements :

**RESPECT** : J'adopte un comportement respectueux envers tous.

**RESPONSABILITÉ** : J'agis de façon sécuritaire. Je garde les lieux et le matériel propres et en bon état.

**INTÉGRITÉ** : Je refuse de participer à toute forme de violence et d'intimidation.

Lors d'une problématique, les intervenants, en collaboration avec la direction et le service du transport, font un suivi rapide pour chaque événement.

Toutefois, nous vous invitons à contacter Nicolas Frenette, responsable du transport de notre secteur au CSSDN, pour signaler toute problématique vécue par votre enfant.

Téléphone : 418 838-8310

### De saines habitudes alimentaires – ça commence en famille!

Vous trouverez joint à l'Écho du Vent le document d'informations concernant un projet de recherche de l'Université Laval.

Nous vous invitons à en prendre connaissance.

### IMPORTANT - DÉBARCADÈRE

Il est interdit de se stationner dans le débarcadère pour déposer les enfants.

Le débarcadère est réservé aux autobus.



Merci de votre collaboration.

La direction

## Sécurité aux abords de l'école – Circulation

Nous vous demandons de faire descendre votre enfant sur le trottoir près du « Sentier des Amoureux » (haut de la rue Roger) ou près de l'escalier de la rue Gingras. Nous vous remercions de ne pas entrer dans le stationnement du personnel. La sécurité de nos élèves, c'est l'affaire de tous.

Merci !

## Offre de parascolaire – Soccer

L'Association de soccer de Lotbinière offrira une session de parascolaire après l'école, les mercredis. Nous vous invitons à lire la pièce jointe et à faire l'inscription dès maintenant ! Les places sont limitées et l'activité débutera le 29 mars prochain.



## Rappel - Heures d'arrivée à respecter

L'heure d'arrivée est entre 7 h 45 et 7 h 55. Prenez note que les cours débutent à 8 h pour le primaire et 8 h 05 pour le préscolaire. Les élèves doivent se rendre à l'endroit indiqué par leur enseignant pour rejoindre leur groupe et entrer dans l'école.



Si votre enfant dîne à la maison, il doit revenir pour 12 h 45, car les cours débutent à 12 h 50. Il doit utiliser la porte arrière près du secrétariat pour entrer dans l'école.

## Départ pour un rendez-vous

Lorsque vous êtes dans l'obligation de venir chercher votre enfant sur les heures de classe, c'est au secrétariat de l'école, soit à la porte principale, que vous devez vous adresser en sonnant et en nommant votre enfant. C'est aussi cette porte qu'il empruntera pour quitter l'école en toute sécurité.

## RAPPEL – CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

Celui-ci est disponible sur le site internet du CSSDN :

<https://web.cssdn.gouv.qc.ca/sites/default/files/u1151/calendrier-2022-2023-cssdn-primaire.pdf>

À 4-vents, on se respecte et on prend soin des gens !

## Fondation Maman Dion

**Depuis le 9 janvier, et ce, jusqu'au 30 avril 2023**, vous pouvez présenter une demande pour obtenir de l'aide pour la rentrée scolaire 2023-2024. **Veillez prendre connaissance de la procédure suivante, car vous devez obligatoirement remplir un formulaire en ligne pour chacun de vos enfants.** Voici comment y accéder :

1. Allez sur le site internet de la Fondation : [www.fondationmamandion.org](http://www.fondationmamandion.org)
2. Cliquez sur l'onglet AIDE À LA RENTRÉE
3. Suivez les instructions

Voir la pièce jointe pour les informations complémentaires concernant la façon de remplir la demande.

## Groupe de soutien pour les parents proches aidants d'un enfant

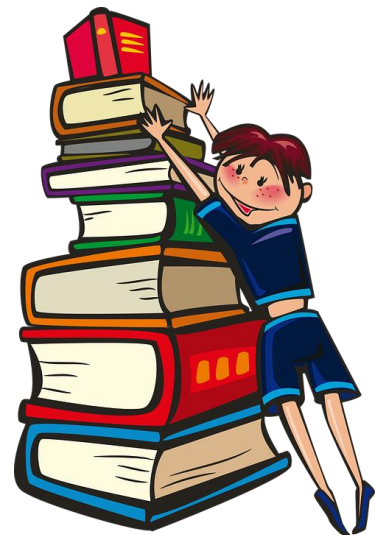
Pour qui ? : Pour les parents qui prennent soin d'un enfant vivant avec une condition affectant son autonomie. Ex. : trouble du spectre de l'autisme, déficience intellectuelle ou physique, etc.

Pourquoi participer ? :

- Pour échanger avec d'autres parents qui vivent une situation semblable.
- Pour partager des trucs et astuces afin de faciliter le quotidien.
- Pour s'outiller et s'informer, tout ça dans la confidentialité et l'écoute.

Rencontres et échanges sur des sujets qui rejoignent les parents qui prennent soin d'un enfant avec difficulté.

Voir la pièce jointe pour les détails.



Une signature manuscrite en bleu, qui semble être "Lyse Saint-Pierre".

Lyse Saint-Pierre  
Directrice